



Dates vacances contestées alors que seul poste admin

Par **tribumisrachi**, le **11/03/2009** à **12:37**

Bonjour,

En CDI depuis juin 2008, j'ai droit dès juin 2009 à mes CP. J'ai donc demandé trois semaines en août (obligation d'août en raison de partage des vacances enfants avec mon ex mari). Je suis le seul poste administratif sur site et lors d'absence ou autre, **PERSONNE** ne fait mon travail... Or après un accord verbal, mon responsable de site m'indique que ce n'est pas possible en raison des vacances prises par le personnel de production... et ses propres vacances alors que de toute manière il n'est sur place qu'un jour par semaine voir par 15 jours... Comment puis-je faire pour avoir mes congés bien en août et pouvoir ainsi passer mes vacances avec mes enfants?

Merci de vos réponses!

Par **Visiteur**, le **12/03/2009** à **21:35**

bonsoir,

c'est l'employeur et lui seul qui décide des dates de congés.

le responsable du site est il habilité à s'occuper de la gestion des congés ?

Par **tribumisrachi**, le **13/03/2009** à **09:52**

Bonjour,

C'est lui qui valide ou non les congés!

Par **Visiteur**, le **13/03/2009** à **09:57**

re

donc pas le choix... c'est lui qui décide.....